

Diplôme non envoyé

Par **Hymogene**, le **06/03/2017** à **16:29**

Bonjour à tous,

Vous êtes mon dernier espoir afin de trouver une solution à mon problème. En 2010, j'ai obtenu mon diplôme de journaliste radio dans une école privée. L'année suivante, l'un de mes professeurs a eu des problèmes avec le directeur et l'a envoyé aux Prud'hommes. Il a demandé à quelques élèves de remplir une déclaration sur l'honneur concernant l'organisation de l'établissement, pour l'appuyer, et j'en ai fait partie. Le directeur s'est procuré la liste des élèves ayant rempli ce document, et nous a probablement rayé des fichiers après quelques tentatives d'intimidation. Il se trouve que l'école ne nous a jamais rendu nos diplômes et qu'aujourd'hui j'aimerais le récupérer. Évidemment, il refuse de me le donner, en prétextant ne pas se souvenir de moi et que je n'existe dans aucun de leurs fichiers car en démenageant ils auraient perdu beaucoup de paperasses.

Je ne vais quand même pas devoir prouver mon passage dans l'école, si ?

Merci à vous.

Par **LouisDD**, le **06/03/2017** à **16:58**

Salut

Conformément à la charte du forum, nous ne pouvons pas vous donner de conseils juridiques

Bonne soirée